

REUNION du 26 mars 2015

Convocation : le 20 mars 2015 le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 26 mars 2015 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Budget Primitifs 2015
- Taxes locales 2015
- Prix de l'eau
- PLU
- Devis Profil Etude
- Informations et Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi vingt-six mars 2015, huit heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Gilles Sauthier, Jacques Scheuner, Carole Venant, Pierre Chautemps, Audrey Fighiera, Hervé Perillat, Damien Sauthier, Georges Tritter, Philippe Donche, Christine Billieux, Laurence Frapsauce

Etaient excusés : Annie Bel, Jean-Philippe Thevenod, Christian Nambride.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Budget primitif général 2015

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 1.085.404,51 €
- en section d'investissement à 773.099,36 €

■ Budget primitif eau 2015

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 75.000,00 €
- en section d'investissement à 332.173,10 €

■ Taxes locales

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter en 2015 les taux des quatre taxes locales : taxe habitation, foncier bâti, foncier non bâti, CFE

■ Prix de l'eau en 2015

Le Conseil Municipal vote à compter du 1^{er} juin 2015 :

- le prix de l'eau : 1.40 € le m³
- SPANC : 35.00 €

■ PLU

Le Conseil Municipal est informé que la révision du PLU devra être terminée pour fin 2016 et qu'il faut prendre en compte certains délais utiles au lancement des projets.

Pour la Commune, il va falloir décider d'une destination pour le Village de l'Espérance ainsi que pour certains terrains supposés constructibles.

■ Devis Profil Etude

Le Conseil Municipal accepte les études de cas menées par la société pour la désinfection de l'eau.

■ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'un point de situation a eu lieu avec M. René Desalmand, cantonnier au sein de la commune, en présence d'un représentant du syndicat qui a souhaité consulter son dossier administratif.